



**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
des Médias acadiciens universitaires incorporés**

Le 1^{er} septembre 2017

14h30

MAUI

Ordre du jour

Présence :

Amélie Bryar - DG MAUI

Samuel Gagnon - Représentant de la population étudiante → Sam

Marie-Pier Cyr - présidente MAUI → MPCyr

Serge Zably - VP CKUM

Pascale Joëlle Fortin - VP interne de la FÉÉCUM

Marc-Samuel Larocque - Représentant des employés non professoraux → Marc-Sam

Gisèle Roy, comptable

Pierre Losier – directeur général de la FÉÉCUM

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 14h30.

2. Vérification du quorum

MPCyr note que le quorum est atteint.

3. Élection d'une présidence d'assemblée

Marc- Sam propose MPCyr. Adopté.

4. Élection d'une secrétaire d'assemblée

Sam se propose. Adopté.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Amélie ajoute le budget en varia, ce sera le point 11 et elle veut faire un rappel concernant le logiciel Slack. Il n'y a pas de modifications à effectuer à l'ordre du jour. Pascale propose d'adopter l'ordre du jour et Marc-Sam appuie. Adopté.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du CA 23 mai 2017

MPCyr propose l'adoption du PV pour la réunion du mois de mai. Pascale remarque qu'il y a une coquille à l'ordre du jour. Gisèle ajoute qu'il y a une erreur à « ce poste ». Serge propose l'adoption et Marc-Sam appuie. Adopté.

7. Révision des documents et prochaine étape (vote, création de comité, etc)

MPCyr mentionne que ce sont les documents envoyés par courriel aux membres du conseil d'administration qui ont besoin d'être révisés. Elle estime que les documents ont déjà été révisés, mais qu'il faut les adopter.

Marc-Sam amène deux précisions par rapport aux documents. La section 1.4 du manuel des ressources devrait être révisée, Amélie approuve.

Il ajoute que la section 3.5 du Code déontologique qui traite du « whistleblowing » est trop « raide » puisqu'il n'est pas nécessaire que tous les gens qui travaillent avec les dossiers aient à suivre ce règlement. Amélie mentionne qu'il serait possible d'enlever les bénévoles à cette loi. Pierre mentionne que s'il y a un problème avec les administrateurs, la responsabilité est à ceux qui représentent d'autres groupes, comme le représentant des étudiants, par exemple, de sortir avec cette nouvelle. Selon Pierre, il est représentant de la communauté étudiante avant d'être membre du conseil administratif.

Amélie explique qu'un « re-wording » est alors nécessaire. Pierre continue en expliquant qu'il y a une différence entre l'acte d'intimider et l'acte d'être en désaccord avec une décision du conseil administratif. Il estime que si les gens qui représentent une population externe n'ont pas le droit de sortir contre les MAUI, la politique est à réviser.

MPCyr remarque quelques erreurs et estime que l'orthographe serait à réviser.

Serge propose la création d'un comité afin de réévaluer les documents dans le but de les réadapter à la mission actuelle des MAUI. Pascale ajoute qu'elle aussi a des précisions qu'elle aimerait mentionner concernant l'évaluation des documents en question. Elle propose ensuite que les membres du conseil administratif envoient leurs recommandations à propos des documents avant la prochaine réunion.

Serge propose la création d'un comité pour la révision du document, Marc-Sam appuie. Adopté.

Amélie atteste que la première réunion devrait avoir lieu durant la troisième semaine du mois de septembre.

8. Rapport de la DG (remplacement de la tour, mise à jour plan d'action)

Amélie présente à l'ensemble du conseil administratif les miss à jour effectuées sur le plan d'action sur 3 ans, ainsi qu'une révision des actions entreprises par les MAUI en lien le plan d'action et stratégique des MAUI 2017-2018 (fusionnement).

Pierre se questionne quant à la création de nouveaux médias. Amélie mentionne que c'est en lien avec le fusionnement, d'avoir un média comme ce que fait actuellement Radio-Canada.

Amélie mentionne qu'il y aura un concours pour le nom du nouveau média et qu'un nouveau site web sera créé. Le plan de communication sera présenté lors de la prochaine réunion. Elle mentionne que l'élaboration du manuel sera terminée en hiver.

Amélie présente ensuite son rapport concernant la construction de la tour. Les coûts seront plus élevés et elle attend une rétroaction de la Société de développement régional pour du financement. Il y a une entente pour la location et l'antenne appartient à CKUM, bien que la tour appartienne à l'Université de Moncton.

Amélie mentionne que les MAUI seront à la journée kiosque.

9. Rentrée universitaire

10. Mise à jour sur le plan de fusionnement

11. Nomination des deux membres du CA de la FÉÉCUM au CA des MAUI

Pascale explique qu'à la prochaine réunion il y aura la nomination des deux membres.

11.1 Varia

Gisèle explique que le budget sera présenté sûrement lors de la prochaine réunion puisqu'il n'est pas encore prêt. Serge estime qu'il est préférable d'attendre avant de commenter le budget.

Amélie explique que s'il y a un déficit, sa priorité sera de trouver de l'argent.

Gisèle se questionne quant au nombre d'inscriptions pour les cotisations et Pierre estime que c'est encore inconnu. Les versements entrent habituellement en octobre.

12. Prochaine séance

MP demande quand sera la prochaine séance, Amélie explique que le mois de septembre est couvert. Pascale estime que si la réunion a lieu au début octobre, les membres de la FÉÉCUM seront élus.

13. Levée de l'assemblée

Marc-Sam propose la clôture de la réunion à 15h09.